

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5922>



Mercredi 29 janvier, je manifeste pour obtenir l'abandon du projet.

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: dimanche 26 janvier 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le mouvement est resté important la semaine dernière. Dans la Nièvre, la retraite aux flambeaux du 23 à regrouper 300 personnes et la manifestation du 24 a été aussi forte que la semaine précédente. A Paris, la manifestation du 24 a été plus importante que les manifestations précédentes. C'est la preuve confirmée largement par les sondages que la mobilisation se maintient et que l'opinion reste opposée à cette réforme.

Le projet présenté en conseil des ministres reste toujours très flou.

Une bonne partie des éléments est renvoyée à 29 ordonnances.

Néanmoins, clairement le projet du ministère met en péril le système de retraite, il condamne les pensions à baisser et permet de manipuler tous les paramètres (valeurs du points, âge pivot, malus de l'âge pivot et niveau de revalorisation des retraites). L'étude d'impact montre clairement que les retraites seront comprimées par cette réforme (elle dégrade même le financement des retraites) et que l'âge pivot qui figure dans le projet sera rapidement décalé à 65 ans puis 67 ans retirant encore mécaniquement 10, puis 20 % à toutes les retraites.

Le Conseil d'Etat confirme cela (voir [Qui y-a-t-il dans le projet de loi ?](#) sur le site du SNES 58). Le Conseil d'Etat déclare insincère l'étude d'impact et inconstitutionnel l'article de loi qui devait acter la compensation pour les enseignants.

Sauf pour les carrières longues, le système que veut créer le gouvernement ne tient plus compte de la durée de cotisations mais seulement de l'âge du départ en retraite. Ainsi, quelqu'un aura travaillé 20 ans à 10000€ brut par mois et

aura vécu de ses rentes ensuite, aura la même retraite que quelqu'un qui a travaillé 40 ans à 5000€ brut par mois. Ils auront même exactement le même malus à 62 ans ou 64 ans. **Qu'y a-t-il de juste là dedans ?**

snés
fsu 58

**Mercredi 29, je manifeste
pour le retrait
du projet de retraite !**

**Le conseil d'État et l'étude d'impact confirment
les raisons de notre opposition !**

Valeur du points, âge pivot, malus de l'âge pivot, augmentation des retraites	→ Tout peut être manipulé chaque fois que le régime sera déficitaire
Minoration des cotisations au delà de 10000 € brut	→ C'est 4 milliards d'euros en moins pour le régime de retraite et une aubaine pour les fonds de pension
Travailler 20 ans à 9000 € puis vivre de sa fortune Ou travailler 40 ans à 4500€	→ C'est la même retraite et le même malus.
Compensation pour les enseignants garantie par la loi	→ Quelle justice sociale !
Retraite à 1000 € minimum	→ Le conseil d'État déclare la mesure inconstitutionnelle
Solidité financière du système	→ Comme pour le minimum contributif, donc il faut avoir 43 ans cotisés à un certain seuil donc toujours des exclus
	→ Le nouveau régime aura moins de ressources pour les retraites et sera plus déséquilibré.

Une seule option est possible : faire retirer ce projet. Pour cela la semaine qui vient verra l'AG d'Education se réunir lundi à 17h30 au Lycée R. Follereau pour fixer de nouvelles actions. La date et l'horaire de la manifestation interpro doit permettre à un maximum d'enseignants d'y participer ? N'hésitez pas à venir en famille, nos enfants seront les premières victimes si le projet est maintenu.

Actions proposées par l'intersyndicale 58 :

Mercredi 29 janvier
Nouveau temps fort de grève et manifestation
Manifestation au départ à 14h30 Place Carnot

Judi 30 et vendredi 31 janvier
Journées d'actions locales (décidé sur le terrain)

Une seule option est possible : faire retirer ce projet. Pour cela la semaine qui vient verra l'**AG d'Education se réunir lundi à 17h30 au Lycée R. Follereau** pour fixer de nouvelles actions. La date et l'horaire de la manifestation interpro doit permettre à un maximum d'enseignants d'y participer. N'hésitez pas à venir en famille, nos enfants seront les premières victimes si le projet est maintenu.

Manifestation mercredi 29 janvier

14h30 Place Carnot